PISSN: 2572-0198 / EISSN: 2676-1572

# L'impact du démantèlement tarifaire sur la diversification de l'économie algérienne

## The impact of tariff dismantling on the diversification of the Algerian economy

## Mersel Brahim<sup>1</sup>, Kaci Boualem<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Direction générale de la douane, Alger (Algérie) <sup>2</sup>Faculté SECSG, université de Bejaia (Algérie)

Date de réception : 2022-02-19 Date d'acceptation : 2023-03-25 Date du publication : 2023-03-31

**Résumé**: Avec l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union Européenne en 2005, l'Algérie a entamé un processus de libéralisation accélérée de son commerce extérieur car elle s'est engagée dans un démantèlement tarifaire. Le présent travail a pour objet d'analyser l'impact de ce démantèlement sur la diversification de l'économie algérienne à travers une analyse des données disponibles et la réalisation d'une étude économétrique. Ce travail nous a permis de montrer que cet Accord n'a pas produit les effets escomptés. Au contraire, il s'est répercuté négativement sur création de capacités de développement endogènes.

*Mots-clés*: Accord d'association; Algérie; démantèlement tarifaire; diversification; Union européenne.

Codes de classification Jel: F15; F40; F13.

**Abstract:** With the entry into force of the association agreement with the European Union in 2005, Algeria began a process of accelerated liberalization of its foreign trade because it engaged in a dismantling of tariffs. The purpose of this work is to analyze the impact of this dismantling on the diversification of the Algerian economy through an analysis of the available data and the realization of an econometric study. This work has enabled us to show that this Agreement has not produced the expected effects. On the contrary, it has had a negative impact on the creation of endogenous development capacities.

**Keywords:** Association Agreement; Algeria; tariff dismantling; diversity; European Union. **Jel Classification Codes:** F15; F40; F13

#### 1. Introduction:

Le débat récent concernant le commerce international est dominé par le discours libreéchangiste. Pour les tenants de cette orientation, le libre échange n'est pas un jeu à somme nulle mais un jeu où tout le monde gagne. Par conséquent, l'ouverture commerciale est un facteur indispensable pour la croissance et le développement. C'est en vertu de cette assertion que les institutions internationales et les gouvernements occidentaux demandent aux pays en développement une libéralisation de leurs échanges extérieurs.

L'Etat algérien a cédé prématurément aux ukases de l'idéologie libre-échangiste dominante. En effet, L'Algérie a, depuis la fin de la décennie 1980, emprunté la voie de l'ouverture et, en 2002, elle a signé un accord d'association avec l'Union Européenne (UE). Cet accord est l'aboutissement d'un long processus de négociation entamé depuis l'Accord de coopération en 1976. Cet Accord a pour vocation de sortir les relations entre l'Algérie et l'UE de l'ère de l'assistance pour les installer dans le partenariat (Ben Abdellah, 2006, P. 199).

Par la signature de cet Accord, l'Algérie s'est engagée dans un processus de libéralisation en cascade des échanges commerciaux par le biais d'un calendrier de démantèlement tarifaire et dont l'objectif est la constitution d'une zone de libre-échange. L'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE a été signé avec une logique gagnant-gagnant. Il est, en effet, censé avoir des répercussions positives sur les parties contractantes. Néanmoins, la situation économique en Algérie ne semble guère avoir connu un changement depuis la signature de cet Accord. En effet, l'Algérie présente toujours les symptômes d'une économie peu diversifiée (Kaci & Yaici, 2021, pp. 33-34).

Cet article a pour objectif de répondre à la question centrale suivante : Quel est l'impact du démantèlement tarifaire contenu dans l'Accord d'association avec l'UE sur la diversification de l'économie algérienne ?

Pour répondre à cette question, une hypothèse va guider notre recherche : l'Accord d'Association Algérie-UE n'obéit pas à une logique de gagnant-gagnant mais à une logique de domination et, par conséquent, cet accord n'a pas produit les effets escomptés.

Dans le but d'apporter des éléments de réponses et de vérifier l'hypothèse avancée, nous avons opté pour une méthodologie qui repose sur une investigation empirique à travers, d'une part, une analyse descriptive des données relatives à l'économie algérienne et, d'autres part, une modélisation empirique via l'économétrie des données chronologiques.

Le présent article est structuré en deux sections. La première section portera sur une évaluation globale de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne et ce à travers l'analyse du taux de couverture des importations par les exportations, l'évolution du secteur industriel, les recettes douanières et les Investissements Directs Etrangers (IDE). La deuxième section sera réservée à l'estimation de l'impact de l'Accord d'association sur la diversification de l'économie nationale et cela à travers le modèle VECM.

## 2. Evaluation globale de l'impact de l'accord d'association Algérie-UE

Par la signature de l'Accord d'association avec l'UE, l'Algérie s'est insérée davantage dans l'économie mondiale. Cette insertion dans les marchés internationaux semble être plus un défi qu'une opportunité dans la mesure où l'Algérie n'est pas suffisamment préparée à une rude concurrence étrangère. Cette section sera réservée à l'impact de l'Accord d'association sur

l'économie nationale. Nous aborderons d'abord, l'évolution du taux de couverture des importations par les exportations, puis nous analyserons l'impact de cet Accord sur le secteur industriel et enfin nous examinerons son impact les IDE et les recettes fiscales.

#### 2.1. L'impact de l'Accord d'association sur les échanges commerciaux avec l'UE

L'UE demeure le partenaire privilégié de l'Algérie en étant à l'origine d'une part importante de ses importations et en absorbant la quasi-totalité de ses exportations. Cependant, un examen approfondi des échanges commerciaux entre les deux parties montre que le taux de couverture des importations algériennes en provenance de l'UE par les exportations vers l'UE a connu une tendance à la baisse depuis la signature de l'Accord d'association (figure N° 01).

Figure (01): Evolution de taux de couverture des importations par les exportations avec l'UE en % (2005-2020).

Source : Direction Générale des Douanes.

La baisse vertigineuse qu'a connue le taux de couverture des importations en provenance de l'UE par les exportations vers l'UE est la conséquence directe de la décroissance substantielle du volume des exportations d'autant plus que la facture des importations a connu une explosion ces dernières années. Certes, juste après l'entrée en vigueur de l'Accord d'association, le taux de couverture est tantôt revu à la hausse tantôt à la baisse, mais globalement il a largement chuté, il passe de 227 % en 2005 à seulement 92 % en 2020. Preuve à l'appui, les exportations algériennes vers l'UE ont baissé, passant de 25,6 milliards de dollars en 2005 à 13,6 milliards de dollars en 2020, alors que ses importations ont plus que doublé entre 2008 et 2018.

## 2.2. L'impact de l'Accord d'association sur le secteur industriel

L'Algérie a connu une désindustrialisation depuis les années 80 (Benabdallah, 2009). En signant l'Accord d'association elle espérait développer son tissu industriel. Cependant, les données qui nous ont été communiquées par la Direction générale des politiques et des prévisions relevant du ministère des finances montrent que l'industrie a connu un déclin depuis 2005, année de l'entrée en vigueur de l'Accord d'association. Ce déclin touche essentiellement le secteur public (tableau n°1).

Tableau (01): Evolution annuelle de l'indice à la production industrielle du secteur public national 2005-2020 (1989 = base 100).

	2005	2010	2015	2020
Eau-énergie	231,7	309,8	442,9	505,8
Hydrocarbures	149,6	136,3	127,5	112,4
Mines et carrières	96	132,8	135,2	106
ISMMEE	65,6	55	50,4	32,3
Matériaux de construction	125	107,4	144,2	130,6
Chimie et plastiques	83,7	63	52	47,2
Industrie agroalimentaire et tabac	34,6	30,3	43,4	53,6
Industries textiles	25,7	16,4	10,2	8,7
Industries cuirs et chaussures	11	6,2	6,1	4,4
Industries bois et papiers	25,9	18,4	13,5	13,6
Industries diverses	19,1	8,1	8,8	15,1

Source : Direction Générale des Politiques et des Prévisions (ministère des finances)

Le tableau N° 1 fait ressortir qu'en dehors d'un léger rebondissement dans les secteurs de l'énergie, matériaux de construction et les industries agroalimentaires entre 2005 et 2020, tous les autres secteurs ont connu une récession. Les indices des industries de bois et papiers ainsi que celles des textiles, sont établies respectivement à seulement 13,6% et 8,7% en 2020 contre 60,1 % et 73,1 % en 1995.

#### 2.3. L'impact de l'Accord d'association sur les IDE

En application de l'Accord d'association, l'Algérie espérait attirer plus d'IDE en provenance de l'UE toutefois, rien n'en était dans les faits. A partir du tableau N° 2, on constate que les IDE en provenance de l'UE ne représentent qu'environ 22,81 % du total des IDE entrants durant la période 2002-2015 et ce en dépit de la conclusion d'un Accord en 2002. Ce sont par contre les pays arabes qui occupent la première place en étant à l'origine de 51,28 % du total des investissements en direction de l'Algérie tout au long de la période étudiée.

Tableau (02): Evolution des flux d'IDE à destination de l'Algérie en millions de dollars par région (2002-2015).

Région	Nombre de projet	Montant en millions de DA	Nombre d'emplois	Part en %
Europe	377	898192	76709	36,34
Dont UE	274	563346	39939	22,81
Asie	68	119506	8607	4,83
Amériques	16	65636	3346	2,66
Pays Arabes	200	1267592	37842	51,28
Afrique	1	27799	400	1,12
Australie	1	2974	264	0,12
Autres	13	89992	2086	3,64
TOTAL	676	2471691	129254	100

Source : Bilan des déclarations d'investissement ANDI, 2016.

Il convient de rajouter aussi qu'à l'intérieur du bloc européen on retrouve seulement quelques pays qui s'intéressent à investir régulièrement en Algérie notamment, l'Espagne, la France et le Luxembourg.

#### 2.4. L'impact de l'accord sur les recettes fiscales

En application de l'Accord d'association, une réduction progressive des quotités des droits de douane à l'importation a été entamée bien que la facture des importations a explosée. Par référence à l'article 5 de l'Accord d'association, le démantèlement tarifaire consiste en la suppression immédiate ou progressive des droits de douanes et taxes d'effet équivalent. Le calendrier de démantèlement va s'opérer selon plusieurs méthodes afin d'aboutir à une zone de libre-échange. Le manque à gagner fiscale qui a résulté du démantèlement tarifaire est très important. Pour mettre en exergue ce manque à gagner, nous allons aborder cette question sur deux périodes à savoir 2005-2010 et 2011-2020, vu la volonté exprimée par l'Algérie pour revoir le calendrier de démantèlement tarifaire en 2010.

Tableau (03): Manque à gagner fiscal résultant de l'Accord d'association Période 2005-2010. (En millions DA)

	Periode 2005-2010, (En minions DA)						
Années	DD	TVA	TOTAL (DD+TVA)				
2005	5027	2557	7584				
2006	25469	5239	30708				
2007	32253	4366	36619				
2008	57343	17909	75252				
2009	61173	24240	85413				
2010	60582	16442	77025				

Source : Direction Générale des Douanes.

A partir de 2005, le manque à gagner fiscal ne cesse de progresser d'année en année. Il a été estimé à 7 584 millions de DA en 2005, à 30 708 millions de DA en 2006 pour atteindre 36 619 millions DA en 2007. A compter de 2008, la moins-value fiscale a pratiquement doublé à 75252 millions pour passer à 85413 millions en 2009 avec une légère baisse en 2010, année pendant laquelle l'Algérie a décidé d'une manière unilatérale quant au gel de démantèlement tarifaire prévu dans le cadre de l'Accord d'association. Cette décision constitue une manifestation d'un « réflexe souverainiste » dans le but de protéger certaines filières productives de la concurrence (Mezouaghi & Talahite, 2009).

Le report de la date butoir a permis à l'Algérie d'échapper à une perte de 8,5 milliards de dollars de recettes au profit du trésor public à l'horizon 2017. Cependant, en dépit de ce gel, et bien après, le manque à gagner pèse de nouveau et de façon très forte.

Le tableau N° 04 fait apparaître le poids des pertes fiscales qui pèsent de nouveau sur le budget de l'Etat. Leurs montants s'alourdissent au fil des années, en passant de 104 411 millions de DA en 2011 à 135 834 en 2013 et un pic en 2014 en atteignant les 191 244 millions DA, à cela s'ajoute une diminution quasi négligeable en 2020 due notamment à la baisse de la facture d'importation, ce qui nous laisse confirmer que cette moins-value aurait été plus importante s'il n'y'avait pas cette décision du gouvernement de procéder au gel de démantèlement.

Tableau (04): Manque à gagner fiscal résultant de l'Accord d'association Période 2011-2020. (En millions DA)

Teriode 2011-2020, (En infinois DA)						
Années DD TVA TOTAL (DD+TVA)						
2011	78613	25799	104411			

2012	93224	20125	113349
2013	112337	23497	135834
2014	161551	29693	191244
2015	119272	21806	141078
2016	126546	49458	176004
2017	102513	20697	123210
2018	114124	40884	155008
2019	116396	17989	134385
2020	115760	17336	133096

Source : Direction Générale des Douanes.

Enfin, sur un autre aspect, il convient de faire le lien entre l'entrée en vigueur de l'Accord d'association et la chute brutale de la valeur du dinar algérien. Selon les chiffres officiels de la banque d'Algérie, on observe que le dinar n'a pas cessé de se déprécier face à l'euro. En 2002, un euro valait 75,35 dinars mais en 2020 il a fallu 114,4374 DA pour le même euro. En effet, la hausse de l'euro par rapport au dinar n'est pas neutre, par conséquent, les prix des importations de l'Algérie en provenance de l'UE, qui reste son principal fournisseur, ont augmenté de façon vertigineuse depuis l'année 2002.

Globalement, la conclusion d'un tel Accord n'a pas généré les effets souhaités dans la mesure où l'enchainement des effets négatifs à moyen et à long terme n'ont pas conduit l'économie algérienne à un cercle vertueux de la croissance et de développement. En effet, l'Accord d'association n'a pas amélioré la production industrielle du pays, la relation entre les deux parties en matière commerciale semble être marquée par une asymétrie, les pertes fiscales résultant du démantèlement tarifaire sont conséquentes dues à la levée graduelle des droits de douane. Par ailleurs, les IDE entrants en provenance de l'UE demeurent faibles.

## 3. Etude empirique de l'impact du démantèlement tarifaire sur la diversification de l'économie algérienne

Dans cette section nous allons analyser l'impact de démantèlement tarifaire contenu dans l'Accord d'association avec l'Union européenne sur la diversification de l'économie nationale et ce à travers le recours à une étude économétrique. Plus précisément, il s'agit d'estimer le modèle VAR à long terme par un modèle à correction d'erreur (VECM).

## 3.1. Choix de variables

Dans cette recherche l'indice de diversification constitue notre variable endogène. Pour les autres variables explicatives, nous avons essayé de choisir au mieux celles qui sont en relation directe avec notre variable endogène. Pour ce faire, nous avons choisi quatre variables dont la relation théorique entre chaque variable explicative du modèle et la variable expliquée a été prouvée. Les variables explicatives retenues sont : l'accumulation brute de fonds fixes, les dépenses publiques, le taux de change et le droit de douane moyen.

## **➤** Indice de diversification (DIV)

L'indice de diversification mesure la déviation absolue de la structure du pays par rapport à la structure mondiale. Sa valeur est comprise entre 0 et 1. Plus l'indice est proche de 1, moins l'économie est diversifiée. Nous avons choisi cette variable car elle permet de rendre compte de

degré de diversification de l'économie algérienne. En effet, depuis plusieurs années, la réalité économique nous rappelle d'une manière permanente que l'indice de diversification en Algérie reflète parfaitement le manque de compétitivité de l'économie algérienne, et son appareil productif hors du secteur des hydrocarbures peine à démarrer pour satisfaire les besoins de la population. C'est par la signature de l'Accord d'association que l'Algérie entame une diversification de son économie dans le souci de promouvoir ses exportations hors hydrocarbures à destination de l'UE et devenir ainsi un acteur dans le nouvel ordre mondial.

#### **➤** Accumulation brute des fonds fixes (ABFF)

Le choix de cette variable est motivé par le fait l'investissement est un facteur fondamental de la croissance économique et, par conséquent, de diversification. D'ailleurs toutes les études ayant attrait à l'économie algérienne mettent l'accent sur l'importance de l'investissement suivant les différentes périodes de son évolution dans la mesure où il traduit l'effort consenti par l'Algérie au détriment de la consommation pour générer de nouveaux projets ou améliorer la production de biens et services déjà existante.

#### **▶** Les dépenses publiques (DP)

Les dépenses publiques sont considérées comme l'un des facteurs de stimulation de la croissance économique. Selon Keynes (1936), Lucas (1988) et Barro (1990), les dépenses publiques exercent une influence contra cyclique sur certaines variables considérées comme étant fondamentales notamment, l'investissement. Par ailleurs, certaines études ont mis en exergue une relation positive et significative des dépenses publiques d'investissement sur la croissance économique en Algérie, notamment la croissance du PIB hors hydrocarbures (Kaci & Achouche, 2015).

Nous avons opté pour cette variable (dépenses publiques), mesurée en millions de dinars, car L'Algérie a depuis les années 2000 mis en place une politique économique de type keynésienne dont les dépenses publiques inscrivent la croissance comme cible pour pouvoir conduire l'économie algérienne à une perspective de création d'emplois, de richesse et par conséquent, d'excédents commerciaux.

#### **▶** Le taux de change (TCH)

Selon le consensus de Washington, une monnaie faible rend le produit national plus compétitif à l'étranger et renchéri les importations, ce qui entraine une diminution du déficit commercial d'un pays au fil des années, cette mécanique n'est opérationnelle que si l'offre est élastique et que les importations soient compressibles. Inversement, une monnaie surévaluée est associée à une pénurie de devises, réduit le degré de compétitivité des exportations, rend moins chère les importations aux dépens de la production locale, entrainant ainsi une augmentation du déficit commercial et un affaiblissement systématique de la monnaie nationale.

#### **▶** Le droit de douane moyen (DD)

Nous avons choisi d'utiliser le droit de douane moyen comme variable exogène car l'application de l'Accord en question dans lequel s'est engagée l'Algérie traduit un démantèlement intégral des droits de douanes. Ce droit de douane moyen est mesuré en pourcentage et représente la

moyenne des droits de douanes appliqués aux marchandises bénéficiant d'un avantage fiscal dans le cadre de l'Accord d'association.

Les données relatives à notre étude sont synthétisées dans le tableau N° 05 suivant :

#### 3.2. Ecriture du modèle

L'objectif de notre étude empirique consiste à étudier l'impact de l'Accord d'association sur la diversification de l'économie nationale, exprimés respectivement par le droit de douane moyen et l'indice de diversification. A cet effet, le modèle peut s'écrire sous la forme suivante :

$$\begin{aligned} DIV_t &= F(ABFF_t, DP_t, TCH_t, DD_t) \\ \\ DIV_t &= a + a_1ABFF_t + a_2DP_t + a_3TCH_t + a_4DD_t + e_t \end{aligned}$$

Où:

- ✓ **DIV**<sub>t</sub> : Représente l'indice de diversification, c'est la variable endogène ;
- ✓  $DD_t$ : Représente le droit de douane moyen à l'année t;
- ✓ **ABFF**<sub>t</sub>: Représente l'accumulation brute des fonds fixes ;
- ✓ **DP**<sub>t</sub> : Représente les dépenses publiques ;
- ✓ **TCH**<sub>t</sub>: Représente le taux de change ;
- ✓ a: Représente le terme constant du modèle selon lequel, on peut capter les différentes variables indirectement explicatives des droits de douane ;
- $\checkmark$   $a_1, a_2 a_3, a_4$ : Représentent les coefficients d'estimation;
- ✓ e<sub>t</sub>: Représentes les erreurs du modèle.

#### 3.3. Etude de la stationnarité

Dans notre étude de la stationnarité nous dégageons les conclusions suivantes : pour la série DD, le test des racines unitaires pour le modèle (3) stipule que la tendance est significative et la statistique **ADF** calculée est supérieure la statistique **ADF** tabulée  $ADF_{cal} = -3.29 > ADF_{tal} = -3.57$  dans ce cas la série brute de DD n'est pas stationnaire. Nous avons estimé ensuite la variable DD par une régression MCO en fonction du trend, pour but de stationnariser la série DD. Après l'application du test ADF sur les résidus de la variable DD, nous constatons que la série DD est une processus TS intégrée d'ordre 1, car ADF tabulée  $ADF_{cal} = -3.30 > ADF_{tal} = -1.95$ . Après une analyse de chaque variable, nous constatons que : La série DIV est un processus DS intégré d'ordre 1, tandis que les séries TCH, ABFF, DP sont issues d'un processus TS intégrés d'ordre 1. (Tableau N° 05).

Tableau (05) : Résultats du test de racine unitaire sur les séries

		Modèle	ADFcal	ADFtal	Résultats	Conclusion
DD	Level	Modèle (3)	-3.298238	-3.574244	Non stationnaire	DD (I)
DD	Resid DD	Modèle (1)	-3.304882	-1.952910	Stationnaire	DD (I)

#### L'impact du démantèlement tarifaire sur la diversification de l'économie algérienne

DIV	Level 1st difference	Modèle (1) Modèle (1)	0.069647 -6.692860	-1.952910 -1.953381	Non stationnaire Stationnaire	DIV (I)
TCH	Level	Modèle (3)	-3.588538	-3.622033	Non stationnaire	TCII (I)
TCH	Resid TCH	Modèle (1)	-4.390144	-1.956406	Stationnaire	TCH (I)
ABFF	Level	Modèle (3)	-4.318387	-3.622033	Non stationnaire	ABFF (I)
ADFF	Resid DD	Modèle (1)	-4.117004	-1.956406	Stationnaire	ABFF (I)
DD	Level	Modèle (3)	-2.843213	-3.603202	Non stationnaire	DD (I)
DP	Resid DD	Modèle (1)	-3.022316	-1.955020	Stationnaire	DP (I)

Source : Réalisé par l'auteur à partir d'Eviews 12

#### 3.4. Estimation du modèle VAR

Avant d'estimer le modèle VAR, l'application du test de racine unitaire ADF nécessite d'abord de sélectionner le nombre de retards (p) afin de blanchir les résidus de la régression. Cette détermination est basée sur la sélection d'un modèle VAR qui possède le minimum de valeurs des deux critères Akaike et Schwartz. La démarche et le mécanisme de sélection consistent à estimer un ensemble de modèles VAR de (P=0) jusqu'à (P=h) où h représente un retard maximum. Dans notre cas, le P varie entre 1 et 4. Le résultat de détermination du l'ordre du modèle est exprimé dans le tableau N° 06 à partir duquel on déduit que le nombre de retard qui minimise les critères d'Akaike et Schwartz est P=1. (AIC=38,36) et (SC=39,82). Dans ce sens, le modèle à estimer est un VAR (1).

Tableau (06): Choix du nombre de retard pour le modèle VAR

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-543.6524	NA	1.47e+12	42.20403	42.44598	42.27370
1	-468.7942	115.1665*	3.31e+10*	38.36879*	39.82044*	38.78681*
2	-450.0599	21.61651	6.81e+10	38.85076	41.51212	39.61714
3	-420.7772	22.52521	1.03e+11	38.52132	42.39239	39.63605

Source : Réalisé par l'auteur à partir Eviews 12

Notre démarche de base d'estimation de la diversification par le DD, les DP, le TCH et l'ABFF est basée sur le modèle VAR (1). La première condition qui consiste à travailler avec des séries stationnaires est vérifiée. La démarche consiste à examiner les effets du passé de chaque variable à la fois sur elle-même et sur les autres variables. Les séries utilisées à savoir, DLDD, DLDP, DLTCH et DLABFF sont stationnaires. Ainsi, les résultats du modèle estimé sont présentés dans le (tableau N° 07).

Tableau (07)	Récultate de	l'estimation	du madèle <sup>1</sup>	VAR (1)
Tableau (U/)	Nesiliais de	i exilination	an moaer	VARIII

	DIV	DD	TCH	ABFF	DP
	0.477938**	2.405885	34.59122	-43.86554	-1453408.
DIV (-1)	(0.20364)	(19.7798)	(45.5392)	(34.9440)	(2929809)
	[2.34692]	[0.12163]	[0.75959]	[-1.25531]	[-0.49608]
	0.002193***	0.672398*	0.537099***	-0.619828*	-15300.41
DD (-1)	(0.00125)	(0.12168)	(0.28014)	(0.21496)	(18022.9)
	[1.75030]	[5.52610]	[1.91727]	[-2.88346]	[-0.84894]
'	0.000284	-0.066040	0.946629*	-0.073169	16071.71**
TCH (-1)	(0.00051)	(0.04965)	(0.11432)	(0.08772)	(7354.83)
	[0.55542]	[-1.32999]	[8.28057]	[-0.83411]	[2.18519]
	-0.002042***	-0.029012	0.115543	0.956669*	82420.19*
ABFF (-1)	(0.00109)	(0.10628)	(0.24469)	(0.18776)	(15742.3)
	[-1.86641]	[-0.27298]	[0.47220]	[5.09520]	[5.23560]
	1.99E-08**	8.09E-08	1.26E-06	-1.21E-06	0.077471
DP (-1)	(1.1E-08)	(1.1E-06)	(2.5E-06)	(1.9E-06)	(0.16208)
	[1.77006]	[0.07389]	[0.50075]	[-0.62430]	[0.47798]
	0.373960**	7.289249	-36.75137	57.00070**	606119.7
C	(0.15911)	(15.4546)	(35.5812)	(27.3028)	(2289148)
	[2.35027]	[0.47166]	[-1.03289]	[2.08772]	[0.26478]
$R^2$	0.693015	0.938904	0.970083	0.982298	0.989530
F-statistic	10.38445	70.69158	149.1582	255.2599	434.7638

Source : Réalisé par l'auteur sur la base d'estimation du VAR(1) en utilisant Eviews12.

 $\mathbb{R}^2$ : Coefficient de détermination indique la qualité de l'ajustement du modèle. Les chiffres entre crochets sont les (t) de Student empirique [calculé]. (\*) significatif au seuil de 1%; (\*\*) significatif au seuil de 5%; (\*\*\*) significatif à 10%. F-statistic: Fisher calculé.

Dans le but de confirmer la fiabilité d'un VAR stationnaire ou stable, il est important de tester la condition de stabilité du modèle VAR selon laquelle toutes les racines doivent être à l'intérieur du cercle. Autrement dit, « il s'agit d'effectuer les tests des racines du polynôme caractéristique (The AR Roots of a Characteristic polynomial) » (I Gusti Ngurah, 2009, p. 327).

#### 3.5. Cointégration et estimation du Modèle VECM

Dans le cas des séries non stationnaires et cointégrées, leur estimation à travers le modèle à correction d'erreur est considérée comme une méthode la plus adéquate. En conséquence, le modèle VECM (Vector Error Correction Model) est modèle qui permet de modéliser les adaptations (ajustements) qui conduisent à une situation d'équilibre à long terme. Il s'agit donc d'un modèle qui intègre à la fois l'évolution du court terme et de long terme (Souman, 2015, p. 129).

L'analyse de la cointégration permet d'identifier clairement la relation véritable entre deux variables en recherchant l'existence d'un vecteur de cointégration et en éliminant son effet le cas échéant. En utilisant directement des variables cointégrées dans un modèle économétrique, l'estimation statistique peut sembler bonne alors qu'en réalité elle s'avère incorrecte. C'est le concept de la régression fallacieuse (Bourbonnais, 2012, p. 195). Lors de l'étude de la

cointégration, les trajectoires des séries à long terme sont les plus importantes que celles à court terme, car il est possible que deux ou plusieurs séries se divergent à court terme mais convergent à long terme. Autrement dit, elles évoluent de manière identique ou proportionnelle à long terme.

Notre démarche est basée sur l'estimation par le test de la trace, sous l'hypothèse suivante :  $H_0$  : r = q contre  $H_1$  : r > q où r est le nombre de relation de cointégration. les résultats sont présentés dans le (tableau N° 08).

Tableau (08) : Résultat du test de la trace

			Unrestricted Cointegrati	on Rank Test (Trace)
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.709159	77.74401	69.81889	0.0102
At most 1	0.522877	43.16463	47.85613	0.1286
At most 2	0.406022	22.44513	29.79707	0.2744
At most 3	0.242996	7.859551	15.49471	0.4805
At most 4	0.002309	0.064716	3.841465	0.7992

Source : Réalisé par l'auteur en utilisant Eviews12.

D'après les résultats du test de la trace exposés dans le tableau N°08, nous faisons ressortir que l'hypothèse nulle  $H_0$  de r=0 est rejetée car  $Tr_{cal}=77,74 > Tr_{tab}=69,81$  au seuil de 5% donc nous acceptons l'hypothèse alternative  $H_1$  qui veut dire qu'il y'a au moins une relation de cointégration. A cet effet, on accepte l'hypothèse nulle selon laquelle il y'a au moins une relation de cointégration r=1 car  $Tr_{cal}=43,16 < Tr_{tab}=47,85$  au seuil de 5% ce qui confirme l'existence d'une relation de cointégration entre les variables.

Enfin, l'estimation du modèle VECM nous a permis de dégager l'équation du long terme suivante

$$DIV = -0.006DIV_{t-1} - 0.006082 DD_{t-1} - 0.003TCH_{t-1} - 0.014ABFF_{t-1} + 1.37E - 07DP_{t-1} + 1.23$$

$$2,55697 4,56636 6,37292 -5,53098$$

Les résultats des estimations obtenus montrent que tous les coefficients sont significatifs et différents de zéro étant donné que toutes les valeurs de t Studient sont supérieures à la valeur critique (1,96) au seuil de 5%.

#### 3.6. Interprétation économique

Après avoir présenté les résultats statistiques, nous opterons pour une interprétation économique de ces résultats.

#### > Les dépenses publiques

Les dépenses publiques ont une influence négative sur la diversification de l'économie algérienne. En effet, une augmentation d'un million de dinars de dépenses engendre une

augmentation de l'indice de diversification 1,37E<sup>-7</sup> unité. Cela s'explique par le fait que les dépenses de l'Etat vont en grande partie aux infrastructures et aux secteurs improductifs (santé, éducation, etc....) et au détriment des secteurs productifs. De même, l'augmentation des prix du pétrole durant les deux dernières décennies a fini par évincer le secteur privé et cela par un recours accru aux importations, ce qui a fragilisé la production locale. Dans ces conditions, l'effet multiplicateur des dépenses publiques est exporté vers l'étranger (Kaci & Yaici, 2018, p. 450).

#### Les droits de douane

Les institutions financières internationales notamment, le FMI et la BM ont toujours encouragé le principe d'ouverture sur l'extérieur dans la mesure où cette ouverture peut participer d'une part, à une diversification des exportations en fonction des avantages compétitifs que détient le pays et, d'autre part, à une baisse de la dépendance vis-à-vis d'un seul produit d'exportation à l'instar des hydrocarbures pour le cas de l'Algérie. Cependant, selon notre modèle, l'ouverture extérieure de l'Algérie qui se manifeste à travers le démantèlement tarifaire dans le cadre de l'Accord d'association n'a pas eu d'effets positifs sur la diversification de l'économie algérienne. Au contraire, il a eu un effet négatif. En effet, toute diminution de 1% de taux de droit de douane engendre une augmentation de l'indice de diversification de l'ordre de 0.006082 point d'indice. Ceci peut être expliqué par l'incapacité des entreprises algériennes à affronter la concurrence des entreprises européennes et l'absence d'une stratégie de relance des exportations hors hydrocarbures.

## > Le taux de change

La dévaluation de la monnaie a un effet positif sur la relance des exportations et, par conséquent, la diversification de l'économie. Notre étude a montré que l'augmentation d'une unité de taux de change entraine une baisse de 0,003 point de l'indice de diversification. Ceci s'explique par le fait que la dévaluation du dinar algérien accroit la compétitivité des quelques produits exportés hors hydrocarbures et de décourager l'importation de certains produits dans la mesure où ils deviennent plus chers. Ce résultat confirme les prédictions du consensus de Washington selon lequel la dévaluation joue un rôle important dans la relance des exportations.

#### > L'Accumulation brute des fonds fixes

L'un des facteurs principaux de la diversification est bel et bien l'investissement. Notre étude a montré que l'investissement, en l'occurrence l'ABFF a un impact positif sur la diversification. En effet, une augmentation d'un milliard de dollars entraine une baisse 0,014 point d'indice de diversification. Ceci s'explique par le fait que l'augmentation des investissements engendre une augmentation et une diversification de la production et par conséquent une augmentation des exportations.

#### 4. Conclusion

A l'issu de ce tour d'horizon sur l'Accord d'association, nous avons pu tirer une conclusion sur l'évaluation globale de l'impact dudit Accord sur l'économie nationale. Il s'est ainsi avéré que l'Accord d'association n'a pas amélioré la production industrielle du pays, au contraire, l'inverse s'est produit. En effet, la production industrielle de l'ensemble des industries manufacturières a connu une baisse régulière. Quant à la structure des IDE en provenance de l'UE, leur tendance générale montre que l'Algérie n'est pas destinataire des entreprises européennes. Au contraire, ce sont les pays arabes qui investissent le plus, ce qui nous amène à confirmer que la situation actuelle n'est pas celle du dialogue et de coopération prévue initialement par les deux parties négociatrices de l'Accord. Les pertes fiscales résultant du démantèlement tarifaire sont conséquentes, elles sont estimées à hauteur de 19 milliards de dollars tout au long de la période étudiée (2005- 2020). De même la relation entre les deux parties en matière commerciale semble être déséquilibrée.

Par ailleurs, notre étude économétrique a fait ressortir que le démantèlement tarifaire a un impact négatif sur la diversification de l'économie algérienne. En effet, l'accélération du processus d'ouverture de l'économie algérienne dans le cadre de l'AA a maintenu l'Algérie dans un rôle de consommateur alors qu'une partie importante des produits importés ne nécessitent pas une technologie de pointe. Ceci peut s'expliquer par l'écart du développement séparant l'Algérie et les différents pays de l'UE. En effet, les entreprises algériennes sont tellement jeunes quelles n'arrivent pas à faire face à la rude concurrence des entreprises européennes. La libéralisation du commerce extérieur a condamné l'Algérie à une spécialisation primaire. Elle a relégué le pays à un rôle périphérique de fournisseurs de ressources naturelles pour des économies plus développées, d'une part, et acheteur de produits finis à forte valeur ajoutée, d'autre part (Cavatorta & Tahchi, 2019, p. 10).

Dans ces conditions, l'Algérie est appelée à revoir sa politique en matière du commerce international, comme fut le cas de l'Inde et de la Chine (Kaci & Yaici, 2022). Selon Dani RODRIK, « Les politiques économiques de la Chine ont violé quasiment toutes les règles défendues par les promoteurs de la libéralisation du commerce mondial. La Chine n'a pas libéralisé son régime commercial d'une façon un tant soit peu significative, et elle a rejoint l'OMC en 2001 seulement; l'économie de la Chine reste encore à présent l'une des plus protégées au monde. [...]. L'Inde a réussi à favoriser la croissance en mettant en œuvre des politiques favorables aux entreprises et ce, tout en ayant l'un des régimes les plus protectionnistes du monde » (Sanseverini, 2003, p. 86).

Par ailleurs, s'il est admis que les pays occidentaux tirent profit d'une ouverture extérieure c'est parce que l'ouverture s'est imposée spontanément après l'achèvement de la construction d'une économie productive. En effet, « aucun pays ne s'est développé grâce à une simple ouverture aux échanges commerciaux et aux investissements étrangers. La recette, pour ceux qui ont réussi, a été de combiner les chances offertes par les marchés mondiaux avec une stratégie d'investissement national et de renforcement institutionnel, afin de stimuler l'ardeur des entrepreneurs locaux » (Rodrik, 2001, p. 51). Pire encore en Algérie, l'économie de marché, « avant d'être un modèle d'organisation économique, s'est d'abord imposée à travers le secteur commercial » (Abbas, 2012, p. 60). Du coup, cette ouverture a induit des distorsions dans le processus de développement car elle a renforcé la place du secteur commercial par rapport aux autres secteurs productifs.

#### -. Références

- Livres
- **Bourbonnais**, **R.** (2012). Exércices pédagogiques d'économétrie avec corrigés et rappéls synthétiques de cours. Paris Dauphine.
- Sanseverini, G. (2003). « La libéralisation du commerce est nécessaire au développement », in Les éconoclastes, Petit bréviaire des idées reçues en économie, La Découverte « Poche /Essais ».

#### Articles

- **Abbas**, M. (2012). « L'ouverture commerciale de l'Algérie. Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme », *Revue Tiers Monde* 2012/2 (n°210).
- Benabdallah, Y. (2009). « Rente et désindustrialisation », Confluences Méditerranée 2009/4 (N°71).
- Benabdellah, Y. (2006). L'Algérie dans la perspective de l'Accord d'association avec l'Union européenne. *Cahiers de CREAD*(75), 199.
- Cavatorta, F., & Tahchi, B. (2019). Politique économique et résilience autoritaire en Algérie : les difficultés de la diversification économique. Études internationales, 50(1), 7–38. <a href="https://doi.org/10.7202/1062815ar">https://doi.org/10.7202/1062815ar</a>
- I Gusti Ngurah, A. (2009). Time series, data analysis, using eviews. Wiley.
- Kaci, B., & Yaici, F. (2022). La relance du secteur industriel en Algérie : nécessité d'une politique commerciale stratégique. Revue des additions économiques de Ghardaïa. Volume 6, Numéro 1. p 481-499
- Kaci, B., & Yaici, F. (2021). Déterminants Des Déficits Commerciaux Du Secteur Manufacturier En Algérie : Analyse Par Les Données De Panel. Revue d'Économie & de Gestion de Bejaia .Volume 5, Numéro 1, Pages 32-47
- Kaci, B., & Yaici, F. (2018). Les limites des modèles de développement basés sur la dépense publique: cas de l'Algérie. Les cahiers du CEDIMES, Vol 12, N° 2. pp.437-451.
- Kaci, S., & Achouche, M. (2015). Dépenses publiques et croissance économique en Algérie : approche par un modèle de contrôle optimal, MPRA, MPRA, 3.
- Lucas, R., (1988). « On the Mechanisms of Economic Growth », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 22, N°. 1, pp. 3-42.
- Mezouaghi, M., & Talahite, F. (2009). « Les paradoxes de la souveraineté économique en Algérie », Confluences Méditerranée
- Rodrik, D. (2001). « Les mirages de l'ouverture extérieure. », L'Économie politique 2/2001 (nº 10).

#### Thèses

- Souman, M. (2015). Essai d'analyse de la dynamique du transfert et de l'accumulation technologique par l'investissement direct étranger : cas de l'économie algerienne. thèse de magistére. Bejaia.